

Le magazine de la ComCom

Voilà l'été!
Voilà l'été!



ARDENNES THIÉRACHE

La campagne innovante
et accueillante

Mai 2017

SOMMAIRE

Édito

Le mot du président P.2

Économie

«Café Jean» : simplicité et authenticité P.3

Budget 2017 : le compte est bon P.4

Contrat de ruralité : c'est signé ! P.5

Aménagement du territoire

Tourisme et communication : Ardennes

Thiérache étoffe ses services ! P.6 et P.7

Police municipale :

sécurité, proximité, tranquillité ! P.8

Urbanisme :

ce qui a changé depuis le 1er Juillet 2015 P.9

Éducation

Les NAP : ça marche ! P.10 et P.11

Loisirs - Culture

Médiathèque : j'ai 10 ans ! P.12

La grande lessive P.13

Musique, danse et théâtre

à portée de main P.14

Petits signes musicaux :

la musique dans tous ses états ! P.15

Du cinéma en toile de fond P.16 et P.17

Vive les ALSH ! P.18

Portrait

Quand je serai grand P.19

Agenda

Sorties et manifestations culturelles P.20



Turquin Impression - Imprimé sur papier PEFC
Quantité : 5100 exemplaires
Rédaction et Photos : Olivier Michaux, Jean-Marie Lecomte et
Ardennes Thiérache
Directeur de publication : Miguel Leroy

Communauté de communes Ardennes Thiérache :
6 impasse de la Fontaine 08260 Maubert-Fontaine
Téléphone : 03.24.26.13.31 Fax : 03.24.32.50.22
E-mail : contact@ardennesthierache.fr

www.ardennes-thierache.com



Édito

Madame, Monsieur,



Nous avons plaisir de vous adresser le numéro d'été du magazine de la comcom. Celui-ci est toujours particulièrement riche en informations puisque vous y retrouvez, en plus des rubriques habituelles de présentation de l'activité de nos services, les différentes dates et fiches d'inscription aux animations que nous organisons comme chaque année sur le territoire. C'est une grande satisfaction de vous voir toujours plus nombreux à participer au Festival des Petits Signes Musicaux, au Cinéma en plein air et à la programmation théâtrale que nous vous proposons. N'hésitez pas à en parler autour de vous, notre volonté est évidemment de faire rayonner ces actions au-delà de notre territoire pour faire connaître (et apprécier) Ardennes Thiérache.

Nous allons d'ailleurs amplifier cette communication dans les prochains mois, notamment pour permettre un développement plus important des acteurs locaux du tourisme. Les équipes des pôles tourisme, animation et communication préparent en effet un ensemble de nouveaux outils de promotion notamment au travers de vidéos de présentation que vous pourrez retrouver sur les réseaux sociaux mais également sur une application smartphone spécifiquement dédiée à Ardennes Thiérache. Une première qui illustre clairement notre volonté d'être « innovants et accueillants ».

Notre volonté reste toujours la même : développer le territoire, y proposer de nouveaux services pour les habitants comme pour les communes membres, être ambitieux sur la qualité de nos écoles, tout en maintenant un budget équilibré et une fiscalité raisonnable.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce magazine et un bel été.

Bien cordialement,

Miguel LEROY
Président d'Ardennes Thiérache

NOUVEAU : contactez directement le service souhaité.

Annuaire des services d'Ardennes Thiérache :

Accueil Général : contact@ardennesthierache.fr

Service Administratifs : administration@ardennesthierache.fr

Service Education et Jeunesse : scolaire@ardennesthierache.fr

Service Urbanisme : urbanisme@ardennesthierache.fr

Service Déchets : dechets@ardennesthierache.fr

Service Assainissements (Collectif et Non Collectif - SPANC) : assainissement@ardennesthierache.fr

Service Mutualisé de Police Municipale : police.municipale@ardennesthierache.fr

Service Technique : technique@ardennesthierache.fr

Service Communication : communication@ardennesthierache.fr

Développement Territorial : developpement@ardennesthierache.fr

Direction Générale des Services : direction@ardennesthierache.fr

Cabinet du Président : cab.president@ardennesthierache.fr

« Café Jean » : simplicité et authenticité

Cuisine traditionnelle et accueil chaleureux, le restaurant « Café Jean » situé à Liart ne vous laissera pas indifférent. Rencontre avec Carmen, une propriétaire dynamique et amoureuse de son métier.

Vaste bâtisse en pierres et briques de 1853, sitôt le seuil de la porte de l'établissement franchi, vous vous retrouvez en terrain conquis. Sourire avenant de Carmen Pichon, la propriétaire des lieux, café offert gracieusement, fumet émanant de la cuisine, la nostalgie des repas du dimanche chez votre grand-mère vient vous titiller les papilles. « Ici, pas de chichi. C'est ouvert à tout le monde, pas d'étiquettes, pas de lutte des classes, ici c'est un brassage permanent de la population entre jeunes et plus âgés », nous explique dans un sourire complice Carmen, ajoutant : « j'adore ce métier, j'aime les gens et le contact humain », voilà qui est dit, si on pouvait encore en douter !

Forte d'une expérience de plusieurs années dans la restauration à l'auberge de l'abbaye de Signy-l'Abbaye, ce petit bout de femme d'origine espagnole a décidé, il y a 6 ans, de se lancer dans l'aventure et de reprendre l'affaire... comme pour relever un challenge. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle a tapé dans le mille !

Dans ses bagages, elle a emmené avec elle, un véritable cordon bleu, Régine Page, cuisinière de 28 ans. Le tandem tient la barre du navire et offre à ses convives une cuisine de qualité « faite maison » ! Jugez plutôt : terrines, quiches, salade de foies de volaille, poulet sauce champignon, andouillettes, carbonade flamande, blanquette de veau, gratin de maroilles aux pommes, salade aux lards (évidemment !) ou paëlla maison (clin d'œil aux origines ibériques de Carmen). S'il vous reste un peu de place, vous pourrez déguster un fondant au chocolat, une crème brûlée, une part de tarte Tatin ou de gâteau de Mézières aux pommes ! Le menu à 13,50€, comprenant entrée, plat et dessert qui varie selon l'humeur et les saisons, attire chaque jour de nombreux gourmets : étrangers en villégiature, motards, ouvriers de passage, employés sédentaires et commerciaux qui se « repassent » la bonne adresse. Les habitués ne sont pas oubliés, mais préfèrent garder leur habitude le week-end. Une fin de semaine qui marque également la présence d'un menu à la carte et des repas pris sur le pouce comme des pizzas et burgers « maison ».

Nappes à carreaux et à fleurs, parquet ciré ou carrelage à l'ancienne, bar en bois rustique et marbre, répliques de tableaux de l'école flamande sur les murs, les différentes salles peuvent accueillir pas moins de 50 couverts.

Investir pour mieux servir



Carmen et Régine : un duo complice aux fourneaux !

Du côté de l'espace cuisine, ce dernier n'a rien à envier aux maisons étoilées par sa superficie et ses commodités. L'aménagement des locaux professionnels a été rendu possible grâce à des subventions décrochées dans le cadre de l'ORAC (Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) auprès du SINOA (Syndicat Intercommunaire du Nord Ouest Ardennais) comme nous l'explique Carmen : « j'ai pu améliorer mon outil de production en investissant dans un nouveau four, des étagères et des tables de travail en inox ». Prochaine étape, le dossier venant d'être déposé auprès de la Communauté de communes Ardennes Thiérache : des aménagements immobiliers avec une mise aux normes quant à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Restaurant «Café Jean» - 2, route de Charleville - 08290 LIART
Tél. : 03 24 54 40 14 - Ouvert tous les jours



Cadre accueillant et cuisine de tradition.

Le compte est bon !

Découvrez les comptes de l'année 2016...
hors budget annexe des ordures ménagères

Comptes Administratifs 2016 10 256 361 € de dépenses

Fonctionnement : 5 638 597 €
Soit 55 % des dépenses 2016

Investissement : 4 617 764 €
Soit 45 % des dépenses 2016

Et le budget prévisionnel 2017...
hors budget annexe des ordures ménagères

BUDGET 2017 12 451 791 € de dépenses

Fonctionnement : 5 300 939 €
Soit 43 % des dépenses 2017

Investissement : 7 150 852 €
Soit 57 % des dépenses 2017

Repères 2017 :

- Pas d'augmentation de la fiscalité
- Un niveau élevé d'investissement (extension du siège de la Communauté, salle de sport Interco, bâtiments d'activités à Regniowez et Liart, voiries et ouvrages d'art, travaux de mise en accessibilité)
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées
- Maintien du niveau de service à la population (restauration scolaire et périscolaire, accueil petite enfance, réseau des médiathèques et bibliothèques, école de musique, de théâtre et de danse...)
Nouveautés 2017 : service d'instruction des autorisations d'urbanisme, service mutualité de police municipale, relais d'assistant maternel itinérant,...)
- Un niveau d'endettement faible et maîtrisé (aucun nouvel emprunt en 2017)
- Reprise de la compétence Tourisme (suite à la dissolution du SINOA) et élaboration d'un schéma de développement touristique

Qu'a fait la ComCom en 2016 avec 100€ ?

8,39 € : Frais de personnel
1,80 € : Animation du territoire et Communication
15,54 € : Enfance et Education (dont salaires)
15,01 € : Charges Générales
7,13 € : Environnement (Fauchage et Déneigement)
5,92 € : Reversement aux Communes
9,60 € : Voiries et réseaux
2,44 € : Remboursement d'emprunts
34,17 € : Constructions de bâtiments

D'où proviennent ces 100€ ?

37,68 € : Dotations et subventions
14,91 € : Revenus des services et des immeubles (loyers, cantines, droits d'inscription, ordures ménagères)
30,04 € : Fiscalité directe
7,68 € : Emprunts
9,69 € Revenus divers

Contrat de ruralité, c'est signé !

La Communauté de communes Ardennes Thiérache fait partie des trois premiers Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) avec lequel l'État vient de signer un contrat de ruralité... Un choix déterminé par la démarche anticipée et ambitieuse du territoire.



État, Région, Département, Communauté de communes Ardennes Thiérache, à l'unisson lors de la signature du contrat de ruralité.

Le 21 mars dernier à Charleville-Mézières, Pascal JOLY, Préfet des Ardennes, Jean-Luc WARSMANN, Vice-Président du Conseil Régional, Benoit HURÉ, Président du Conseil Départemental des Ardennes et Anthony BLAIS, Directeur territorial de la Caisse des dépôts et consignations et Miguel LEROY, Président de la Communauté de communes Ardennes Thiérache ont signé le contrat de ruralité.

Le contrat de ruralité est un nouvel outil de coordination et de structuration des politiques publiques territorialisées, à une échelle infra départementale. Il doit permettre d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie, en fédérant l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs. Par cette signature, l'État souhaite encourager Ardennes Thiérache à penser en termes de stratégie de développement du territoire en mettant en cohérence l'ensemble des projets locaux, en cours ou à venir. Cette stratégie doit se concrétiser en projets et en équipements structurants au rayonnement intercommunal. Ce contrat permettra à la Comcom d'approfondir une stratégie de territoire déjà bien réfléchi.

Le contrat de ruralité est l'occasion pour la Communauté de communes de renforcer la dynamique et l'attractivité de son territoire avec l'appui de l'État et le soutien du Département. Sur la base d'un diagnostic partagé par les élus, le contrat de ruralité développe une vision d'avenir en déclinant des projets de modernisation durables du territoire autour de six volets : l'attractivité du territoire, l'accès aux services publics, marchands et aux soins, la cohésion sociale, les mobilités locales et l'accessibilité au territoire, la revitalisation des bourgs centres, et la transition écologique et énergétique.

Un diagnostic du territoire a été réalisé en vue de la détermination des actions à mener dans le cadre de la durée du contrat de ruralité (4 ans) et a mis en avant certains points forts et faibles.

Les opportunités à saisir :

- Mise en service en décembre 2017 de l'A 304 (Rotterdam/Marseille).
- Territoire rural classé en Bassin d'emploi à redynamiser (BER) et en zone de revitalisation rurale (ZRR).
- Diversification agricole (circuits courts, bio...).
- Élaboration de la stratégie touristique sur le territoire suite à la dissolution du SINOA.
- Structuration et développement des circuits en mobilité douce (randonnée, vélo...).
- Mise en œuvre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'accessibilité des services publics.
- Déploiement du très haut débit et de la fibre (Plan Région Grand Est / Département des Ardennes / EPCI).
- Attirer de nouveaux habitants via « l'arrivée » de l'A 304 et l'offre de services / animations / cadre de vie.
- Poursuite des démarches de mutualisations (police intercommunale, PLUI, Diagnostic / Schéma directeur de l'eau...).
- Demande d'un tourisme vert.
- Montée en puissance de l'association Maison de la Thiérache (centre social) sur l'ensemble du territoire.

La prise en compte de ce diagnostic est en cours avec notamment la mise en place des démarches visant au développement local, de la cohésion sociale et de l'attractivité :

- Regroupement pédagogique et projet innovant au niveau scolaire, périscolaire, NAP...
- Mise en place de multi-accueils (42 places sur les trois crèches : Auvillers-les-Forges, Rouvroy-sur-Audry et Signy-le-Petit).
- L'école des Arts vivants (195 élèves et 11 professeurs de musique, danse, théâtre...).
- L'animation culturelle et sportive du territoire (Petits Signes Musicaux, cinéma en plein air, théâtre, cuisine du monde, après-midi fitness, organisation de manifestations sportives, boxe, volley...).
- Développement de Maisons de Santé pluridisciplinaires (Signy-le-Petit et Auvillers-les-Forges).
- Construction de bâtiments (en blanc) à vocation économique (deux constructions en cours à Liart et Regniowez)
- Création des zones d'activités économiques et le développement économique au sens large (subvention aux entreprises du territoire, etc.), notamment la zone d'activités de Regniowez en partenariat avec le Conseil départemental des Ardennes.

En complément des démarches entamées, le contrat de ruralité a retenu un programme de 35 actions à mener sur la durée du contrat et au-delà... **Les actions principales au titre de 2017 sont notamment les suivantes :**

- Action n°1 – 2017 - Acquisition du cabinet médical à Rouvroy-sur-Audry.
- Action n°4 – 2017 - Mise en place d'un Relais d'Assistants Maternelles.
- Action n°5 – 2017 - Mise en place d'un service mutualisé de Police municipale.
- Action n°9 – 2017 - Mise en place d'un service d'assistance (subventions, marchés publics, maîtrise d'ouvrage déléguée...) aux communes membres.
- Action n°11 – 2017 - Démarrage de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Action n°14 – 2017 - Mise en place et organisation de la compétence Tourisme sur le territoire de la Communauté de communes.
- Action n°15 - 2017/2020 - Développement économique et touristique de la zone d'activités de Regniowez.
- Action n°22 - 2017/2020 - Mise en place d'un dispositif d'aides à l'agriculture.
- Action n°27 – 2017 - Mise en place d'une application Smartphone afin de faire découvrir le territoire.
- Action n°30 – 2017 - Audit énergétique des bâtiments (ERP) communautaires.

L'objectif principal du contrat de ruralité est avant tout d'apporter aux habitants déjà installés des services toujours plus adaptés à leurs besoins et d'encourager de nouvelles familles à choisir Ardennes Thiérache comme futur lieu de vie.

L'intégralité du contrat de ruralité est disponible sur www.ardennes-thierache.com

Tourisme et communication : Ardennes Thiérache étoffe ses services !

Les champs d'intervention d'Ardennes Thiérache évoluent en 2017, de quoi permettre la mise en œuvre de nouveaux projets voués à améliorer l'image et l'attractivité du territoire.

Depuis la dissolution du SINOA (Syndicat Intercommunal du Nord Ouest Ardennais) le 31 décembre dernier, Ardennes Thiérache exerce directement la compétence «tourisme» sur son territoire. Une commission tourisme composée de onze élus et dirigée par Laurence Barbière, Vice-présidente en charge du tourisme, travaille donc à l'élaboration d'une stratégie touristique vouée à valoriser les atouts du territoire. Pour ce faire, elle bénéficie du savoir-faire et de l'expérience d'Audrey Gloor, recrutée depuis le 1er janvier 2017 comme « Chargée de développement territorial » par la Comcom Ardennes Thiérache.



Laurence Barbière et Audrey Gloor, respectivement Vice-présidente en charge du tourisme et chargée de développement territorial au sein d'Ardennes Thiérache.

Cette ancienne salariée du SINOA travaille d'arrache-pied sur les dossiers du tourisme et des recherches de subventions pour les maires qui souhaitent rénover les édifices et bâtiments de leurs villages. Audrey Gloor est particulièrement impliquée dans son nouveau rôle pour le territoire d'Ardennes Thiérache : « En me concentrant uniquement sur les 37 communes d'Ardennes Thiérache (contre 59 au SINOA), je peux approfondir mon travail, aller plus loin dans les détails, c'est très intéressant ! »

Valoriser les 200 kilomètres de sentiers du territoire

Projet majeur pour 2017 et qui constitue un véritable atout pour un territoire rural aux paysages multiples, l'entretien et le développement des sentiers de randonnées. « Nous disposons de 200 km de sentiers sur notre territoire », souligne Laurence Barbière, « nous devons les valoriser pour favoriser le tourisme. À terme, nous souhaitons que chaque village du territoire dispose de son propre sentier et que l'on puisse créer un jour un circuit par étape sur le territoire; le circuit d'Ardennes Thiérache !».



Les sentiers de randonnée : un atout pour le développement du tourisme sur le territoire.

La commission tourisme réfléchit en outre sur d'autres projets tels que la mise en valeur des églises fortifiées, des maisons et fermes fortes. À ce sujet, la Vice-présidente en charge du tourisme ajoute : « Je sais que nous avons du potentiel, nos villages sont tous très différents, nous sommes un territoire de bocages... Nous avons des atouts, à nous de permettre aux gens de les découvrir qu'ils soient ou pas du secteur ! »

Et pour faire connaître tous ces beaux atouts, la commission tourisme peut compter sur la commission communication qui s'attachera à partager avec le plus grand nombre les actions menées en matière de tourisme sur la Comcom Ardennes Thiérache.

« Si on n'informe pas, on n'existe pas! »

Depuis début 2017, Jean-louis Swartvagher est en charge de la commission communication d'Ardennes Thiérache. « La communication m'a toujours intéressé et je suis ravi de pouvoir m'impliquer dans ce domaine. Ardennes Thiérache est une Communauté de communes dynamique et nous devons le faire savoir. Notre rôle est de convaincre les gens de venir s'installer ici car notre avenir dépend en partie du développement de notre population. D'une certaine manière, si on n'informe pas, on n'existe pas! »



Jean-Louis Swartvagher, en charge de la commission communication d'Ardennes Thiérache

Pour renforcer l'équipe de communication, Laetitia Champenois-Kriennevalt est également arrivée en janvier 2017. Outre le développement des réseaux sociaux, elle réalise de nombreux reportages vidéos lors des diverses manifestations proposées par la Communauté de communes. « J'ai travaillé pendant une dizaine d'années dans le monde de la communication et du journalisme. Je découvre un volet différent du métier dans la communication territoriale. J'apprécie le côté polyvalent de mon rôle et le fait que j'habite sur le territoire m'aide au quotidien dans mes nouvelles tâches ».

Création d'une application smartphone

De façon naturelle, communication et tourisme se rejoindront notamment par le biais de la création d'une application smartphone entièrement dédiée à la Comcom d'ici l'été 2017. C'est 1.0.1, une entreprise ardennaise, qui a été choisie pour le développement de cette application. Celle-ci permettra aux habitants du territoire mais aussi aux touristes d'obtenir facilement un grand nombre d'informations pratiques (lieux et dates de spectacles, concerts, cinéma, descriptions de sites touristiques, édifices, météo, restaurants, hébergements...). Pour agrémenter la base de données de l'application, une cinquantaine de spots chez les prestataires en restauration et hébergement du territoire sont d'ailleurs en cours d'élaboration et seront visibles au fur et à mesure de leur réalisation.

À l'heure où l'autoroute A304 s'apprête à être finalisée, la Comcom Ardennes Thiérache entend ainsi se positionner comme le territoire incontournable aux portes des cités grâce à une offre de services toujours plus adaptée à la population qui y réside. Tourisme et communication permettent de faire connaître ces beaux atouts pour encourager les familles à choisir notre campagne innovante et accueillante comme futur lieu de vie.



Laetitia Champenois-Kriennevalt, chargée de communication

Police municipale : sécurité, proximité, tranquillité !

Depuis le 1er février dernier, deux agents de police municipale, exécutent sous l'autorité des maires, les missions que ces derniers leur confient en matière de prévention, de surveillance et de maintien de l'ordre public, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques. Explications.

S'il existait déjà des polices intercommunales dans les départements du Val-d'Oise ou du Gard, c'est la première fois que des communes ardennaises s'associent pour s'offrir les services d'agents de police municipale. 13 communes sur les 37 que comptent la Comcom ont pour le moment adhéré à ce service mutualisé.

En vertu de l'article L. 2212-5 du Code général des collectivités territoriales, les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention, avec les services de la gendarmerie nationale. Ancien colonel de cette noble institution, Jean-Yves Lagneaux, maire de Regniowez et Vice-président d'Ardenne Thiérache confirme cet état de fait : « c'est une force intermédiaire et complémentaire qui privilégie la visibilité sur le terrain, une proximité réelle avec la population et qui apporte une présence rassurante auprès de nos concitoyens.



De surcroît, elle bénéficie d'une grande réactivité d'intervention, les forces de gendarmerie étant clairsemées et sollicitées par d'autres missions prioritaires comme le terrorisme ou la grande délinquance ».

Créée à la demande des maires, la gestion administrative de la police municipale incombe à la Comcom, la gestion opérationnelle restant sous l'autorité des édiles territorialement compétents. Le sentiment de sécurité a un prix, près de 30 000€ ont été investis dans l'acquisition d'un véhicule, de moyens de transmission, de tenues et d'armes (pistolets, tonfas ou bombes de gaz lacrymogène).

Un binôme complémentaire

Audrey Pamart, 42 ans, ancienne policière municipale à Charleville-Mézières et Sébastien Hollertt, 38 ans, ancien gendarme ont été recrutés sur la base de leurs profils expérimentés.



Si d'une seule voix, ils prônent pour le moment le dialogue et la prévention, la répression montre le bout de son nez avec l'acquisition récente d'un cinémomètre qui devrait faire réfléchir certains conducteurs ne respectant pas les limitations de vitesse dans les agglomérations. À noter que la « peur » de l'uniforme a d'ores et déjà des effets sur les stationnements anarchiques à la sortie des écoles ou auprès de propriétaires peu scrupuleux quant à la divagation de leurs chiens ou d'autres animaux.

Opération tranquillité vacances

Si vous voulez partir l'esprit tranquille cet été, la police municipale peut, à votre demande, effectuer en votre absence, des rondes et des visites de prévention aux abords de votre domicile. Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, vous devez remplir un formulaire à retirer auprès de la Communauté de communes Ardennes Thiérache à Maubert-Fontaine ou à la mairie de votre domicile ayant adhéré aux services de la police municipale et le retourner à la Comcom. Plus de renseignements au 03 24 59 91 51 ou police.municipale@ardennesthierache.fr

Pour infos, la police municipale est pour le moment implantée sur les communes de : Auvillers-les-Forges, Cernion, Étalle, Éteignières, Fligny, Hannappes, La Neuville-aux-Joûtes, Maubert-Fontaine, Neuville-lez-Beaulieu, Regniowez, Signy-le-Petit, Tarzy et Vaux-Villaine.

Les missions de la police municipale

Aux termes de l'article 21 du Code de procédure pénale, les policiers municipaux ont des attributions de police administrative et judiciaire sur le territoire de la commune. Leurs missions :

- Seconder dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire.
- Rendre compte aux maires de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.
- Constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions.
- Constater, par procès-verbal, les contraventions au code de la route et par rapport, les délits prévus par l'article L. 126-3 du code de la construction et de l'habitation.

Les policiers municipaux sont également chargés de verbaliser plusieurs catégories d'infractions, notamment les infractions :

- Aux arrêtés de police du maire, au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité.
- A la police de conservation du domaine routier (dommages causés à un panneau directionnel, à un terre-plein...) à la lutte contre les nuisances sonore.
- A la législation sur les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...).

Les policiers municipaux disposent de plusieurs moyens pour assurer leurs missions :

- Le relevé d'identité, le dépistage d'alcoolémie, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules, la consultation des fichiers des immatriculations et des permis de conduire.
- Les palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire.
- L'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages dans les cas prévus par l'article 96 de la loi du 18 mars 2003, à l'occasion de l'accès à une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 1 500 personnes...).

Urbanisme : ce qui a changé depuis le 1er juillet 2015

Autorisations d'urbanisme

Depuis presque deux ans maintenant, la loi A.L.U.R a, selon certains cas, mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Une mesure peu connue de nos concitoyens. Décryptage.

Le 1er juillet 2015, l'article 134 de la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (A.L.U.R.) a mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toute commune dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou d'une carte communale. L'État s'est ainsi « déchargé » sur le bloc communal et intercommunal de plus de 50 % des autorisations qu'il instruisait.

Cas concrets

Parmi ces mesures, celles qui sont entrées en vigueur depuis le 1er juillet 2015 concernent notamment les modalités d'instruction des autorisations d'urbanisme et d'ouverture à l'urbanisation de certains secteurs des communes dotées d'un document d'urbanisme. Par une nouvelle écriture des dispositions relatives à la mise à disposition des services de l'État aux communes et à leurs groupements pour les assister dans l'instruction de leurs décisions, le législateur a restreint le bénéfice de cette assistance gratuite. « Le maire, dans les communes qui se sont dotées d'un PLU ou d'une carte communale, après la publication de la loi A.L.U.R (24 mars 2014), est l'autorité compétente de droit pour délivrer le permis de construire, d'aménager ou de démolir et pour se prononcer sur un projet faisant l'objet d'une déclaration préalable. Dans les communes qui se sont dotées d'une carte communale avant cette date (publication de la loi A.L.U.R le 24 mars 2014), le maire est compétent, au nom de la commune, après délibération du conseil municipal (CU, art. L.422-1)», nous explique Nicolas Perri, Directeur Général des Services, au sein de la Comcom.

Les communes entrant dans les dispositions évoquées ci-dessus ne peuvent plus bénéficier de l'assistance gratuite des services de l'État.



Laurence Théry, responsable du service urbanisme au sein de la Comcom.

Attention à l'amalgame cependant, si le service urbanisme de la Communauté de communes instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des Communes, c'est bien la Commune et son Maire qui délivre l'autorisation...

Laurence Théry, responsable du service urbanisme, instruit les dossiers des habitants des 18 communes (dotés d'un PLU ou d'une carte communale) sur les 37 que compte la Comcom et qui ont pour le moment adhéré au service mutualisé (car ne pouvant plus bénéficier des services de l'Etat). « C'est une grosse part de relationnel entre le privé et tous les organismes publics, mais c'est également une tâche très technique dans la constitution des dossiers et l'optimisation des délais d'instruction ». Ainsi, depuis janvier 2017, plus d'une cinquantaine de dossiers ont été instruits, du certificat d'urbanisme, en passant par le permis de construire, les déclarations de travaux ou les permis d'aménager.

Transfert de la compétence « élaboration du document urbanisme » à compter du 27 mars 2017

Près de trois ans après sa publication, la loi A.L.U.R. continue d'égrener ses effets dans le temps, notamment le transfert obligatoire (sauf opposition d'au moins 10 communes d'Ardenne Thiérache représentant 2000 habitants) de la compétence « élaboration des documents d'urbanisme – PLU » à la Communauté de communes.

Dans notre cas de figure, seules trois communes (Aouste, Aubigny-les-Pothées et Rouvrois-sur-Audry) se sont opposées au transfert compétence « élaboration des documents d'urbanisme » à la communauté de communes. Il est important de préciser que, donc, seule la compétence « élaboration des documents d'urbanisme (PLU/Carte communale) a été transférée à la Communauté de communes. La délivrance de l'autorisation (Permis de construire, Déclaration préalable...) en tant que pouvoir de police du Maire reste de son ressort. Le Maire reste donc le seul décisionnaire, il engage sa responsabilité et celle de la commune.

La Communauté de communes réfléchit, par ailleurs, à l'élaboration d'un PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) afin de doter l'ensemble du territoire d'un document d'urbanisme (à ce jour, 19 communes/37 communes membres d'Ardenne Thiérache) ne disposent pas de document d'urbanisme et son soumis au règlement national d'urbanisme (RNU) qui rend quasi impossible l'ouverture de nouveau secteur à l'urbanisation (entre autre).

Le PLUi : Dans le respect de la diversité et des spécificités des communes membres, il vise à rassembler les élus dans une vue partagée du territoire tel que le vivent les habitants qui franchissent quotidiennement les limites municipales. Le PLUi est un moyen d'adapter l'action politique locale aux évolutions majeures des modes de vie des habitants et acteurs économiques du territoire.

Les NAP : ça marche !

Les NAP ou Nouvelles Activités Périscolaires ont été mises en place dans les écoles maternelles et élémentaires dès la rentrée 2014 sur l'ensemble de la Communauté de communes Ardennes Thiérache. État des lieux après 4 ans d'existence.

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et grâce à l'engagement de la Communauté de communes, la généralisation des nouvelles activités périscolaires est désormais effective sur l'ensemble du territoire. Le constat est clair : davantage d'enfants bénéficient d'activités de découverte et d'enrichissement culturel. Le travail d'équipe à l'intérieur de l'école d'une part, les liens avec les autres intervenants dans l'école d'autre part, se trouvent renforcés dans ce projet éducatif, comme nous le confirme Loïc Husson, responsable du service Éducation et Jeunesse à la Comcom : « Cette année, l'enfant a été acteur de ses propres choix d'activités tout en y apportant de la complémentarité. Nous avons également privilégié la qualité des projets éducatifs sur le long terme et fait monter en compétence les animateurs en les formant et en mettant en place une page intranet avec de nombreuses fiches pédagogiques à leur disposition ». Nous sommes donc bien loin des déclarations de certains détracteurs qui raillaient les NAP en les décrivant comme des antichambres de garderie et d'ateliers de confection de colliers de nouilles ! La collaboration entre l'Éducation Nationale et la Comcom fonctionne donc bien et favorise la conception et la conduite d'une action éducatrice prenant en compte le temps de l'enfant dans sa globalité.

Activités à la carte

Ainsi, des plannings évolutifs ont été mis en place pour l'année et construits à partir de thématiques différentes et complémentaires, chacune d'entre elles englobant de nombreuses activités proposées aux groupes d'enfants. En collaboration et aidés par leur animateur référent, les enfants ont choisi leurs activités préférées à réaliser pendant l'année selon les thématiques proposées. Au programme : activités manuelles (dessin, bricolage, origami, poterie, peinture, coloriage...), activités sportives (sports collectifs, mini-golf, tir à l'arc, acro-sport, cirque, boxe, escrime, éveil moteur...), citoyenneté et vivre ensemble (sensibilisation aux handicaps, lien intergénérationnel, débat, éco-citoyens...), activités culturelles (lecture, contes, théâtre, journalisme, musique, jeux de cartes et de société, découverte du village...), multi-activités (relaxation, cuisine, éveil des sens...), multimédia (vidéo reportage, vidéo clip, informatique, radio, photo...) et sciences et nature (jardinage, expériences scientifiques, nettoignons la nature, herbier, insectarium...).

Des initiatives récompensées

Des enfants motivés, intéressés, investis dans une dynamique de groupe n'ont pas tardé à truster les premières places de concours organisés sur le département et au delà. C'est le cas avec le concours de dessin ayant pour thème « Dessine moi la paix », en partenariat avec l'hebdomadaire « La Semaine des Ardennes » qui a permis à deux artistes en herbe de s'illustrer en décrochant un prix : Kiara Stanewiez de Rouvroy-sur-Audry pour les – de 8 ans et Marcelin Rimbeaux d'Auvillers-les-Forges chez les plus âgés.



Kiara et Marcellin, les heureux lauréats du concours « Dessine moi la paix ». En décrochant le 1er prix national du concours « Chien, chat et moi », lancé par la société Purina, le chien a occupé une grande place dans le cœur des enfants de CE1 de Mon Idée, lors des NAP encadrées et animées par Myriam Dardard, Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Le challenge imposé : « se mettre en scène et en photo avec son animal de compagnie » a été brillamment relevé. Pour ce faire, Myriam Dardard avait fait appel à l'association « Bianca et compagnie », l'antenne ardennaise de l'association « Handi'chiens » (structure qui forme gratuitement des chiens d'assistance dont leur rôle quotidien est l'aide et l'assistance auprès des personnes handicapées).



Les élèves de CE1 de Mon Idée, heureux gagnants du concours « Chien, chat et moi » organisé par la société Purina.

Après la découverte du rôle de l'association, les enfants et la mascotte « Lupin », un jeune labrador, ont posé et fait sensation auprès du jury ! Le poster ainsi réalisé a raflé la mise et les 1000€ décernés pour le 1er prix ! La somme récoltée a été partagée entre achat de matériel éducatif et l'association.

Audrey Chaland, agent d'animation à la Comcom a également encouragé ses groupes d'élèves à participer lors des NAP à une épreuve artistique en partenariat avec la librairie Rimbaud de Charleville-Mézières. Il s'agissait de réaliser une création collective inspirée de l'univers de Kimiko (auteure et illustratrice d'albums

pour enfants). Les classes de CE1 - CE2 de Rouvroy-sur-Audry et CM1 - CM2 de Maubert-Fontaine, chacune à leur manière (mobile et illustration) ont planché sur une œuvre intitulée « 365 bisous » et se sont adjugées les accessits en remportant chacune un prix, soit une trentaine de livres jeunesse.



Les créations des élèves affichées à la librairie Rimbaud de Charleville-Mézières.

Le thème du handicap sous toutes ses formes a été abordé au cours des NAP dispensées par Stéphanie Dehaibe, Atsem, Clarisse Lambert, agent d'animation et les élèves de CM1 de Liart. Après avoir défini la notion du handicap, les enfants ont travaillé sur la cécité lors de parcours les yeux bandés, ont découvert l'alphabet braille et effectué de la peinture à la bouche en s'inspirant d'œuvres originelles. Lors de la journée mondiale de la Trisomie 21 (21 mars), les 160 élèves ont joué le jeu pour se moquer des différences en enfilant des paires de chaussettes dépareillées. Des rencontres avec des parents ayant des enfants présentant des troubles « dys » (dyslexie, dyspraxie, dysphasie) ont permis des échanges fructueux, quant aux Jeux Paralympiques, ils ont été largement commentés. En projet avant la fin de l'année : le langage des signes, une découverte « ludique » du fauteuil roulant et la pratique du ceci-foot. À noter que des panneaux résumant tous les travaux réalisés seront exposés lors des journées inter-écoles les 1er et 2 juin prochains à Maubert-Fontaine.



Jean-Louis Milhau, directeur de la Maison de la Thiérache, Stéphanie Debaibe, Atsem, Clarisse Lambert, agent d'animation et des élèves de CM1 du pôle scolaire de Liart lors de la visite du gîte de la Ferme pédagogique, accessible aux personnes souffrant de toutes formes de handicaps.

On le voit au travers de ces exemples concrets, l'enfant qui apprend se trouve à nouveau placé au centre d'une réflexion collective rassemblant enseignants, élus locaux, parents d'élèves et associations. L'instauration des nouveaux horaires ne poursuit qu'un seul objectif : donner à chaque élève tout ce qu'il faut pour bien apprendre. C'est le cas au sein des NAP mises en place sur le territoire de la Comcom.



Les élèves de CE1-CE2 de Rouvroy-sur-Audry, en pleine création.



Les élèves de CM1-CM2 de Maubert-Fontaine posent fièrement avec leur oeuvre.

Des agents et animateurs toujours plus compétents

Grâce à la signature d'une convention entre la Ligue de l'Enseignement et le GÉDA, les animateurs ayant paraphé un contrat de 3 ans dans le réseau éducatif d'Ardenne Thiérache ont pu optimiser leurs compétences afin de pouvoir encore mieux s'occuper des enfants lors des activités périscolaires. Les six animateurs périscolaires oeuvrant dans les écoles de la Comcom ont tous obtenu leur CQP (certificat de qualification professionnelle), diplôme professionnalisant pouvant leur donner accès à un emploi dès la fin de leur collaboration avec la Comcom. Deux d'entre eux ont même obtenu le BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), l'un dans l'animation sociale et l'autre dans le domaine sportif. Au cours de l'année scolaire, des formations pédagogiques ont été dispensées à près d'une vingtaine d'agents d'Ardenne Thiérache, certains ont également validé leur BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), quand d'autres ont obtenu l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

Le GÉDA, c'est quoi ?

Association à but non-lucratif, le GÉDA 08 (Groupement d'Employeurs pour le Développement Associatif dans les Ardennes) a été fondé en 2005 à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement des Ardennes. Il s'est donné pour projet et mission d'être une interface permettant de remplir les trois objectifs suivants :

- Répondre aux besoins en ressources humaines, au plus près des structures s'inscrivant dans l'Économie Sociale et Solidaire pour les aider à développer leurs activités et leurs projets.
- Créer des emplois, former les salariés et mutualiser leurs compétences entre les structures demandeuses et adhérentes pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle et pérenniser les emplois créés.
- Développer les territoires par la valorisation de l'intérêt collectif et le renforcement du tissu local des structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

Médiathèque : j'ai 10 ans !

En octobre prochain, la médiathèque intercommunale basée à Signy-le-Petit soufflera ses 10 bougies avec à la clé un mois de festivités. Novateur en la matière, cet espace culturel rencontre depuis son ouverture, un franc succès auprès des habitants de la commune et au delà.

Les chiffres sont là pour en attester, la médiathèque intercommunale Claude Piéplu est une réussite avec près de 615 inscrits et 10 000 prêts par an, le même nombre que celui d'ouvrages à disposition. L'établissement n'a vraiment rien à envier à ses grandes sœurs citadines, vous y trouverez CD, DVD, périodiques, livres audio ou large vision, espace multimédia et Wifi, portage à domicile et tout ça gratuitement pour les habitants de la Comcom.

À la tête de la structure, Kathy Druart, responsable du service des bibliothèques et de la gestion de la médiathèque, férue de lecture et diplômée d'arts et de littérature. « Je suis impliquée dans le projet depuis son ouverture en octobre 2007. Si la BDA (Bibliothèque Départementale des Ardennes) nous prête un peu moins de la moitié des recueils (avec une ventilation régulière), le reste est en fonds propre. Ici, tout le monde se connaît. Nous travaillons dans une symbiose parfaite dans un espace zen de près de 300 m2 où toutes les tranches d'âge peuvent se côtoyer et avoir un accès gratuit à la culture au sens large. Pour preuve, le bâtiment accueille également des cours de l'École des Arts Vivants, mais également la crèche baptisée Les Oursons ».

Si les bandes dessinées, romans, littérature contemporaine, polars, s'amoncellent sur les rayonnages dans une ambiance feutrée aux couleurs pastel, la médiathèque est aussi un lieu où tout un chacun peut venir s'exprimer lors d'ateliers créatifs. Accueil des écoles, animations interactives pour bébés, contes et histoires en tissus (personnages animés) pour les enfants de la crèche, ateliers péri-éducatifs autour de la lecture, ateliers arts plastiques pour enfants, adolescents et adultes, dédicaces, réceptions d'écrivains et même, concerts intimistes rythment alors la quiétude de cette médiathèque intercommunale. « Je me déplace également en maison de retraite où les seniors, comme les tout-petits, sont très demandeurs de contes. Le kamishibai qui est un genre narratif japonais, une sorte de théâtre ambulant où l'on raconte des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs, rencontre un franc succès ».

10 ans et des livres !

Dix ans, dix animations, 10 comme pour le mois d'octobre, le chiffre 10 et les livres bien entendu, seront la base des célébrations pour marquer l'anniversaire de la médiathèque. « J'aimerais au cours de ce mois d'octobre un peu spécial, proposer un condensé de notre offre à tous les adhérents, les partenaires, les institutions, les écoles, les crèches et à tous ceux qui nous soutiennent au quotidien », nous confie Kathy Druart. Malle aux histoires, ateliers artistiques autour de la lecture, projection cinématographique, spectacle de marionnettes, jeux divers, rencontres avec des auteurs, concert convivial, exposition photos retraçant la genèse des lieux et son évolution dans le temps... Les amoureux des livres vont être gâtés... et ce ne sera pas un conte à dormir debout !



Audrey Chaland, agent d'animation à la Comcom et Kathy Druart en pleine démonstration de kamishibai.

Une bibliothèque peut en cacher une autre !

Il y a deux ans, le projet de réseau entre différentes bibliothèques d'Ardennes Thiérache, (celles de Signy-le-Petit, Liart, Regniowez, Rumigny, L'Échelle et Maubert-Fontaine) a abouti. Le but avoué : développer un maillage de bibliothèques de proximité et un plus grand choix d'ouvrages à lire et consulter. Quand la culture s'ouvre ainsi au plus grand nombre !

Horaires des différentes bibliothèques :

Maubert-Fontaine : mardi 17h – 19h / mercredi 13h30 – 16h / jeudi 9h – 12h / samedi 10h – 12h. **Liart** : lundi 14h – 18h / mardi 16h30 – 18h30 / mercredi 10h – 12h et 13h30 – 17h. **L'Échelle** : mercredi 14h – 18h / samedi 10h – 12h. **Rumigny** : mardi 15h – 17h30 / samedi 10h – 12h (1er et 3ème samedi du mois). **Regniowez** : vendredi 17h – 19h.

Lire à domicile et à l'école

Le réseau des bibliothèques de la Comcom a mis en place pour les personnes à mobilités réduites, le portage à domicile des différents documents disponibles dans leurs établissements. Tarif : 10 € à l'année. Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque intercommunale Ardennes Thiérache au 03 24 26 88 81.

Les BCD (bibliothèques - centre de documentation) des écoles de Liart, Maubert-Fontaine, Rouvroy-sur-Audry, Auvillers-les-Forges et Éteignières ont subi un lifting. Ainsi, les livres et ouvrages mis à la disposition des élèves ont été réactualisés, d'autres remplacés, toute l'offre a également été enregistrée sur logiciel informatique, facilitant ainsi les modalités d'emprunt.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mardi, vendredi : 14h-18h / **Mercredi, jeudi** : 9h-12h / 14h-18h / **Samedi** : 9h-12h / 14h-17h / **Renseignements** : 03 24 26 88 81 ou mediathequesigny@orange.fr

« La Grande Lessive » : des œuvres dans le vent !

Organisée en partenariat avec l'association Cultur'Art de Signy-le-Petit, l'évènement « La Grande Lessive », exposition répondant au thème « Faire bouger les lignes », a mobilisé de nombreux artistes en herbe. Une manière d'évoquer un certain ménage de printemps artistique !



La Grande Lessive : des dessins multicolores suspendus au bout de pinces à linge.

Durant le mois de mars, l'école Jules Mouron de Signy-le-Petit s'est mobilisée à l'occasion de « la Grande Lessive », les élèves de CE2 ne ratant pas l'occasion de répondre présent lors de cet évènement. Ainsi, pendant plusieurs séances, les différentes classes de l'école ont travaillé de concert avec Gérard Macé, ancien instituteur et membre de l'association : « nous avons suivi deux étapes; une première vouée à leur montrer à quoi ressemble l'art aujourd'hui, avec des œuvres d'artistes contemporains et actuels et une seconde étape qui leur a permis de s'exprimer eux-mêmes sur le papier ».



L'accrochage des œuvres : un moment de partage et de complicité entre les enfants.

« L'art, c'est pas seulement pour faire beau, ça sert aussi à nous amuser! », s'exclame Céphora, 8 ans 1/2, élève en classe de CE2 à Signy-le-Petit lorsqu'on lui demande d'évoquer sa participation à l'aventure artistique.

Coloriages et dessins couchés sur le papier, le vernissage de l'exposition destinée à être admirée par tous, s'est déroulé le jeudi 23 mars quand les enfants ont suspendu leurs œuvres comme on étend une lessive sur des fils, lors du séchage, à l'aide de pinces à linge. Un moment particulièrement apprécié par les enfants, comme en témoigne, Charles : « c'est nous qui avons accroché les dessins avec les CM2 qui nous ont aidés. J'ai bien aimé, car on les a installés comme on voulait et on a utilisé des pinces à linges ».



La médiathèque intercommunale Claude Piéplu s'est muée en musée pour accueillir La Grande Lessive.

« Accrochées » au sein de l'école, visibles à la médiathèque intercommunale Claude Piéplu, puis en mairie, les créations artistiques sont restées exposées près d'une semaine. Un évènement particulièrement apprécié et réussi qui une nouvelle fois a prouvé que le talent n'attend pas le nombre des années !

Musique, danse et théâtre à portée de mains !

Être un instant comédien ou acteur de théâtre, musicien, chanteuse ou danseuse, grâce à l'École intercommunale des arts vivants, le rêve peut devenir réalité !

Pratiques collectives ou individuelles, musique, danse, chant, théâtre, près de 15 activités artistiques sont désormais regroupées au sein de l'École Intercommunale des Arts Vivants d'Ardenne Thiérache. Encadrés par des professionnels de leur discipline, enfants, adolescents et adultes n'ont que l'embarras du choix pour révéler leur don ou tout simplement jouer ensemble et partager une émotion.

Éveil musical, guitare, piano, percussions, clarinette, flûte à bec, chorale, solfège, batterie, au-delà des cours individuels, les cours collectifs développent chez l'élève des qualités d'écoute, de tolérance vis-à-vis de l'autre et une aptitude à travailler en groupe. Si le travail individuel est indispensable pour progresser, la confrontation avec la scène est également salutaire, comme nous le confirme Luigi Santangelo, directeur de l'École : « se produire devant le public lors de petits concerts épisodiques est un excellent apprentissage pour la concentration et la maîtrise de son émotivité. C'est un passage nécessaire pour progresser ».

Côté théâtre, de l'improvisation au texte contemporain en passant par les grands classiques, ici, les verbes règnent en maître, au sens propre comme au figuré : jouer, partager, rire, essayer, échanger, découvrir, s'exprimer, progresser, se découvrir, rêver, en un mot : avoir du plaisir !

Danse classique ou moderne, zumba ou encore pole dance, complètent le dispositif. Les différentes activités se répartissent sur plusieurs pôles (pôle scolaire et salle polyvalente de Mon Idée, médiathèque de Signy-le-Petit, siège d'Ardenne Thiérache à Maubert-Fontaine et salle des associations à Éteignières).

(Voir le détail de toutes les activités ci-dessous).

Renseignements / Inscriptions :

Ardenne Thiérache au 03 24 26 13 31

contact@ardennesthierache.fr

ÉVEIL MUSICAL : à partir de 3 ans, Ardenne Thiérache à Maubert-Fontaine, samedi de 10h30 à 11h15 - *cours collectif*. **Objectif :** Destiné aux enfants de 3 à 5 ans, ce cours collectif est une initiation au langage et à l'écriture musicale par le jeu. Il a pour but de créer l'attention auditive, former le sens musical, favoriser l'éveil. Grâce à des méthodes modernes et attrayantes, les enfants abordent les notions de timbre, de rythme, d'intervalle et de mélodie.

FORMATION MUSICALE OU SOLFÈGE : À partir de 6 ans, Médiathèque à Signy-le-Petit, samedi de 11h à 12h et de 13h à 13h45 ou EHPAD à Liart - Samedi de 13h à 14h - *cours collectif*. **Objectif :** Appréhender les différentes composantes du langage musical : lecture, rythme, écriture, compréhension et perception du monde sonore... Ce cours est facultatif mais vivement recommandé pour tous les élèves abordant l'étude d'un instrument.

GUIWARE : À partir de 8 ans, 30 minutes par semaine, Médiathèque à Signy-le-Petit, Samedi de 9h à 19h ou EHPAD à Liart, Mercredi après midi - *cours individuel*. **Objectif :** La guitare est un instrument très varié, riche en styles, en formes et techniques, ce qui constitue sa grande complexité. Grâce à une approche conviviale de l'instrument, ce cours permet au néophyte de s'initier à l'étude de la guitare et au guitariste confirmé de compléter ses connaissances, tant au niveau technique que théorique.

PIANO : À partir de 6 ans, 30 min par semaine, Médiathèque à Signy-le-Petit, samedi toute la journée et mercredi après-midi et lundi de 16h30 à 18h30 ou EHPAD à Liart samedi toute la journée et lundi, mardi, jeudi, vendredi après 16h30 et mercredi après-midi - *cours individuel*. **Objectif :** découverte et pratique de l'instrument.

PERCUSSIONS AFRICAINES ET MUSIQUE CUBAINE : À partir de 6 ans, 30 min par semaine - de 8 à 11 ans, 45 min et adulte, 1h30, Salle des associations à Éteignières (ancien périscolaire), Mercredi de 17h15 à 20h45 - *cours collectif*. **Objectif :** ouverture sur la culture africaine et cubaine à travers les percussions et les rythmes, écoute à autrui, coordination motrice et support d'expression, plaisir de jouer et de partager dans un ensemble, approche sensorielle par le contact avec l'instrument.

BATTERIE : À partir de 6 ans (selon la taille de l'enfant), 30 min par semaine, Salle des associations à Éteignières (ancien périscolaire), Mercredi de 13h à 17h et samedi de 10h à 13h - *cours individuel*. **Objectif :** Découverte de l'instrument et des différents styles musicaux tout en parvenant rapidement à jouer de la batterie.

DANSE CLASSIQUE : Pour les 7 / 10 ans, pôle scolaire à Mon Idée, Mercredi de 15h15 à 16h15 - *cours collectif*. **Objectif :** Développer la sensibilité artistique et créative de l'enfant grâce à un travail corporel sur le rythme et le son.

CLARINETTE : À partir de 6 ans, 30 min par semaine, salle des Mariages à Auwillers-les-Forges, samedi 16h30 à 19h - *cours individuel*. **Objectif :** apprendre la musique en abordant l'étude de la clarinette et de son répertoire.

FLÛTE À BEC : À partir de 5 ans, 30 min par semaine, Médiathèque à Signy-le-Petit, Samedi de 9h à 16h - *cours individuel*. **Objectif :** Cours pour enfant et adulte. La flûte à bec, grâce à sa facilité de jeu, permet aux plus jeunes enfants de s'initier à l'étude de la musique.

CHORALE ENFANT : À partir de 4 ans, Médiathèque à Signy-le-Petit, Samedi de 13h45 à 14h15 - *cours collectif*. **Objectif :** Développer l'oreille musicale et chanter en groupe.

CHORALE ADULTE : À partir de 18 ans, Médiathèque à Signy-le-Petit, Lundi de 19h à 21h - *cours collectif*. **Objectif :** découverte d'un répertoire, initiation à la technique vocale et à la pratique collective du chant.

ZUMBA : À partir de 6 ans, Salle polyvalente de Mon Idée, Lundi de 18h30 à 19h30 - *cours collectif*. **Objectif :** Développer la sensibilité artistique et créative grâce à un travail corporel sur le rythme et le son.

POLE DANCE : À partir de 16 ans, Ancienne caserne des pompiers à Auwillers les Forges, Lundi de 18h15 à 19h15 (d), Mercredi de 17h30 à 18h30 (i), Jeudi de 18h30 à 19h30 (d) et de 19h30 à 20h30 (i) - *cours collectif*. **Objectif :** Mélange de danse avec des figures fixes ou rotatives autour d'une barre verticale.
(d) : débutante / (i) : initiation.

DANSE MODERNE : Pôle scolaire (cours éveil et initiation) et/ou salle polyvalente (cours adulte) à Mon Idée - *cours collectif*.

- Cours d'éveil pour les 4 / 6 ans Mercredi de 14h15 à 15h15

- Cours d'initiation pour les 7 / 11 ans Mercredi de 16h15 à 17h15

- Cours adultes à partir de 18 ans Lundi de 19h30 à 20h30

Objectif : Technique de danse basée sur l'énergie, sur des supports musicaux variés (jazz, musique électronique, musique du monde ou contemporaine).

THEATRE : Pôle scolaire à Mon Idée (ancienne BCD) - *cours collectif*

- Cours enfants pour les 7 / 10 ans Mercredi de 14h à 16h

- Cours ado pour les 11 / 16 ans Lundi de 17h à 19h

- Cours adultes à partir de 17 ans Lundi de 19h à 21h

Objectif : jouer, partager, rire, essayer, échanger, découvrir, s'exprimer, exprimer, progresser, travailler, se (re)découvrir, s'étonner, rêver, avoir du plaisir ! De l'improvisation au texte contemporain en passant par l'oeuvre classique, nous construisons avec l'École de musique un projet musical et théâtral que nous présenterons en fin d'année.

Petits signes musicaux : la musique dans tous ses états !

Du 17 au 25 juin, dans plusieurs communes d'Ardenne Thiérache, la musique sous toutes ses formes sera à l'honneur à l'occasion de la 4ème édition des Petits signes musicaux.

Pas de fausses notes cette année encore avec la programmation des Petits signes musicaux. Des concerts gratuits, une offre musicale pour tous, pour tous les âges et pour tous les goûts vous sont proposés dans plusieurs villages d'Ardenne Thiérache. Musique classique et baroque à La Neuville-aux-Tourneurs et jazz et classiques du rock à la Neuville-aux-Joûtes le 17 juin, ballades irlandaises et bretonnes à Rouvroy-sur-Audry le mardi 20 juin... Fligny, le temps d'une soirée le 23 juin, ouvrira sa place à la scène Rock Électro Reggae, quant à la musique américaine et irlandaise, elle s'implantera le 24 juin à la Bras'seris d'Ardenne, espace culturel à Signy-le-Petit.

Les balades musicales au son des guitares, djumbés et saxos, avec la présence des élèves de l'École intercommunale des Arts Vivants et du duo Pastrick Orchestruc feront leur chemin sur les sentiers de Le Fréty le 25 juin, date où se clôturera le festival à 19h00 avec de la musique celtique sur la place de ce même village.

Programme complet à découvrir sur notre site internet.



System'B ou le style rock électro reggae



De grands standards de jazz, une pincée d'exotisme, du swing, du blues, le Ferdinand Jazz Band vous enchantera.



Up Yonder : un groupe dépositaire d'une musique sincère et authentique



Sébastien COCHARD accompagnera, au piano, Enguerrand CUISSET lors d'un concert de musique baroque.

3 villages vous accueillent...

Cet été, grâce à la 4ème édition du cinéma en plein air Ardennes Thiérache – Passeurs d'images, les cinéphiles avertis ou simples néophytes devraient être une nouvelle fois comblés. Les gros succès du box office rencontreront leur public dans un cadre bucolique, bien loin des salles obscures.

En bras de chemises ou en robes légères, si la météo se veut clément, la 4ème édition du cinéma en plein air Ardennes Thiérache – Passeurs d'images devrait permettre de rassembler un large public tout cet été, autour de grands succès du cinéma populaire.

Avant les projections en plein air (séance gratuite), toute génération confondue, les spectateurs du village hôte et des communes environnantes pourront échanger dans

la bonne humeur autour d'une bonne table ou d'un buffet. Une chose est certaine, un César d'honneur peut d'ores et déjà être décerné aux bénévoles, membres d'associations diverses et collectivités pour leur dévouement dans l'organisation sans faille, pierre angulaire de cette réussite instaurant convivialité, détente et partage.

Programme complet - Coordonnées pour les réservations des repas à l'intérieur du magazine.

Vaux-Villaine vous fait une fleur

Le 14 juillet prochain à 22h30, Vaux-Villaine fait son cinéma en projetant en plein air le film « Médecin de campagne ». Auparavant, dès 20h, vous sera servi un repas digne du festival de Cannes, jugez plutôt : Carbonnade flamande et son gratin, salade, fromage, crème brûlée et café pour la modique somme de 14€ pour les adultes (boissons non comprises) et 7€ pour les enfants. Durant tout ce long week-end marquant la Fête nationale se déroulera pendant 4 jours la fête patronale, avec différents bals, attractions foraines, concours de boules et feux d'artifice. À noter que cette année, Vaux-Villaine tente d'obtenir la distinction suprême avec une 4ème fleur « Villes et villages fleuris » après une première tentative en 2014. Vaux-Villaine serait alors le 2ème village des Ardennes à être promu 4 fleurs après Semide.



Hannappes : cinéma à la belle étoile

Le village verdoyant situé sur les bords de l'Aube, ne sera pas dépaycé en accueillant le 18 août dès 22h00, le film « La vache » lors de la 4ème édition du cinéma en plein-air Ardennes Thiérache. Outre sa belle forêt communale de 144 hectares, Hannappes s'enorgueillit de son église dédiée à Notre-Dame et à Saint-Jean-Baptiste. De style ogival à lancettes, elle fut brûlée par un gouverneur de Maubert en 1420. Elle possédait une tour qui, frappée postérieurement par la foudre, prit feu et incendia à nouveau l'église. Cette tour fut remplacée par un clocher carré. Un couvent de religieuses se trouvait au Nord-Est de l'église, à l'endroit où l'ancien presbytère fut construit. Curiosité de cet édifice : on y trouve un puits dans le transept gauche, l'église permettait alors aux villageois de s'y réfugier lors des invasions. Jadis une carrière de pierres blanches et un four à chaux étaient exploités au village

Maubert-Fontaine ou le clou du spectacle

Le 25 août, avec la projection du long métrage familial « Belle et Sébastien » à Maubert-Fontaine, prendra fin la 4ème édition du cinéma en plein air Ardennes Thiérache. Le village a été fondé en 1208 par le Chapitre de Reims (dans la tradition catholique, le Chapitre d'un Ordre ou d'une Congrégation religieuse est l'assemblée des religieux, clercs, frères ou religieuses). La baronnie des Pothées regroupait : Aubigny, Blombay, Chilly, Étalle, Laval-Morency, Sévigny-la-Forêt et Maubert-Fontaine.

Les armes de Maubert-Fontaine se composent comme suit :

La croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lys d'or sur fond d'azur provient des armoiries du Chapitre de Reims. Ces mêmes fleurs de lys figurent également dans le blason de Rumigny, et rappellent celles du Roi de France François 1er, qui fortifia Maubert-Fontaine. Le lion hissant provient des armes des Maillart (1er gouverneur de Maubert en 1544). Le quart doré, bordé vert, provient du blason des seigneurs de Rumigny quant à la décoration extérieure, elle rappelle la forêt des Ardennes et les fortifications de Maubert-Fontaine.



Mairie de a



Sur l'Aube, les vannes de l'ancien moulin qui devint une minoterie, puis cessa toute activité en 1950.

Du cinéma en toile de fond...

Médecin de campagne

Comédie dramatique réalisée en 2016 par Thomas Lilti, avec François Cluzet (nommé aux César 2017), Marianne Denicourt, Isabelle Sadoyan...

Jean-Pierre Werner (François Cluzet), un médecin dévoué, sillonne depuis des années les routes de sa campagne pour soigner ses patients. Sa vie bascule quand on lui détecte un cancer du cerveau. Son médecin traitant lui conseille de se faire remplacer et lui envoie Nathalie Delezia (Marianne Denicourt), qui a longtemps été infirmière avant de reprendre ses études. Jean-Pierre, peu disposé à lâcher du lest, est désagréable avec la jeune femme, mais Nathalie a du caractère et parvient peu à peu à s'imposer. Jean-Pierre commence à s'habituer à sa présence.

Tout est dans le titre : le héros, c'est le métier. Exigeant, dévorant, essentiel. Il prend toute la place, définit la vie de Jean-Pierre, seul généraliste à la ronde, dans un coin de France rural et isolé. Jour et nuit, dimanches compris, dans la boue des cours de ferme ou dans le brouhaha d'une salle d'attente bondée, le docteur est le fil rouge d'une aventure sociale. Un mélange de compassion et d'autorité, auquel François Cluzet apporte une humanité bourrue.



La vache

La vache est une comédie réalisée en 2016 par Mohamed Hamidi, avec au générique Fatsah Bouyahmed, Lambert Wilson, Jamel Debbouze...

Fatah (Fatsah Bouyahmed), un modeste, joyeux et optimiste paysan algérien qui n'a jamais quitté sa campagne, rêve d'emmener sa vache « Jacqueline » au salon de l'agriculture de Paris. Un jour, à la surprise générale, il reçoit une invitation pour s'y rendre, mais il doit emprunter de l'argent pour mener à bien son voyage. Il quitte sa femme Naima et ses deux filles et prend le bateau pour Marseille avec sa vache. Il entame ensuite, à pied, sa marche vers Paris. À travers la France, son voyage est parsemé de rencontres. Repéré par la presse, le courageux marcheur fait le buzz sur les réseaux sociaux, suscite l'admiration et subit quelques moqueries. Mais des ennuis le retardent, hypothéquant son arrivée en temps et en heure au salon. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Belle et Sébastien : l'aventure continue...

D'après l'œuvre de Cécile Aubry. Film familial de Christian Duguay, sorti en décembre 2015 avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Thierry Neuvic...

Le premier film Belle et Sébastien avait réalisé plus de 2,8 millions d'entrées en France, d'où cette suite. Le Canadien Christian Duguay (habitué à tourner avec des animaux puisqu'on lui doit Jappeloup, porté par Guillaume Canet), succède à Nicolas Vanier à la mise en scène de ce second opus.

Septembre 1945, au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien (Félix Bossuet) a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina. Elle a disparu dans un accident d'avion au cœur des forêts transalpines. Tout le village a perdu espoir, sauf César (Tchéky Karyo), le grand père de Sébastien qui connaît un homme, Pierre (Thierry Neuvic), qui pourrait les aider à retrouver Angelina. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue...



Vive les ALSH !

ALSH : derrière cette abréviation se cachent les Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Les ALSH : une aubaine pour les enfants qui ne partiront pas en vacances cet été, au bord de la mer ou à la montagne.

Les gastronomes en culottes courtes ou les ados ne seront pas oubliés cet été puisque trois centres aérés seront ouverts sur le territoire de la Communauté de communes Ardennes Thiérache durant les vacances estivales. Au sein des différents centres de Signy-le-Petit / Auvillers-les-Forges – Liart ou Rouvroy-sur-Audry, tout un panel d'activités seront proposés : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques, scientifiques ou encore techniques.

Accueil de loisirs de Rouvroy-sur-Audry

Du 10 juillet au 28 juillet 2017

Pour les enfants de 4 à 12 ans. Accueil dans les locaux de l'école de Rouvroy-sur-Audry. Repas 3€50 par jour, à ajouter au tarif de la semaine d'accueil. *Renseignements et inscriptions : Christelle Bourdon - Tél. : 06 76 69 97 32 ou christellebourdon@yahoo.fr*

Accueil de loisirs de Signy-le-Petit / Auvillers-les-Forges

Du 10 juillet au 4 août 2017 (camp ados du 24 au 28 juillet 2017)

Accueil de loisirs organisé par Familles Rurales de Signy-le-Petit, pour les enfants âgés de 3 à 16 ans. Accueil au pôle scolaire d'Auvillers-les-Forges. Repas du midi fourni par l'ACM – Goûter tiré du sac. *Renseignements et inscriptions : Virginie Dauchy - 06 37 38 36 08 ou Violette Gennesseaux - 06 30 57 14 29 ou famillesrurales.signy@yahoo.fr*

Accueil de loisirs de Liart

Du 10 au 28 juillet pour les enfants âgés de 4 à 11 ans.

Mini camp prévu du 24 au 28 juillet pour les 6 – 13 ans.

Séjour à thème avec hébergement du 9 au 15 juillet pour les 6-12 ans, thème retenu : apprenti fermier. Restauration possible le midi. *Renseignements et inscriptions : 03 24 54 48 33 ou maison.thierache.08@wanadoo.fr*



Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, une alternative pour les enfants et ados qui ne partent pas en vacances.

Accueil de loisirs de Maubert-Fontaine

Du 10 au 28 juillet

Pour les enfants à partir de 3 ans avec camping du 24 au 28 pour les + de 8 ans. Dans les locaux de l'ancien collège de Maubert-Fontaine. *Renseignements et inscriptions : Jill LABILLOIS au 03 24 35 50 00*

NB : Les aides CAF et MSA sont dispensées selon le montant du Quotient familial.

Animations sur la plage

La base de loisirs de l'Étang de la Motte à Signy-le-Petit fait partie des activités appréciées des touristes passant dans la région, mais aussi des habitants de la Comcom. Ce site de loisirs va cet été, connaître un nouvel essor grâce à deux frères Julien et Alexis Debblock qui opèrent au sein du restaurant l'« Entracte » situé sur le site. Ainsi durant juillet et août, des animations de plein air et jeux d'eau vont essaimer sur la plage près d'une annexe de petite restauration, snacking, glaces et boissons fraîches. Au menu sportif : baignade surveillée, pédalos, paddle, waterballs (bulles gonflables et transparentes sur l'eau), terrains de beach-volley, concours de pétanque, structures gonflables pour les plus petits... Des organisations de soirées sur la plage sont également à l'étude.



« Quand je serai grand... »

... Je serai vétérinaire ». Henri Maquart a tenu parole. Depuis septembre dernier, cet Ardennais de souche officie à la clinique vétérinaire d'Auvillers-les-Forges. Retour sur l'itinéraire d'un enfant non pas gâté, mais déterminé.



Henri Maquart ou le professionnalisme chevillé au corps.

Certains petits garçons rêvent de devenir pilote de chasse, d'enfiler l'uniforme de pompier ou d'embrasser la carrière de vétérinaire, Henri Maquart a suivi son instinct et diplôme en poche, a décidé de revenir s'installer sur ses terres natales. Le berceau familial est implanté à Girondelle, où le grand-père, amoureux des grands espaces, possédait une exploitation agricole et d'élevage. Entouré par les vaches laitières, les moutons, les chiens, les chats, les poules ou encore les lapins, c'est là que tout a commencé.

« Je vouais une véritable admiration pour mon grand-père, depuis ma plus tendre enfance (NB : il porte le même prénom). J'étais toujours fourré dans sa ferme au milieu des engins agricoles et des ballots de foin. Je ramassais les oiseaux blessés ou tombés du nid, les hérissons égarés, les grenouilles ou les têtards dans les gués environnants, toutes les sortes de bestioles trouvaient grâce à mes yeux. C'est comme ça, j'ai toujours été attiré par le genre animal », nous explique logiquement Henri, qui maintenant a bien grandi, en affichant 28 ans au compteur. À 10 ans, sur une brocante, intrigué par le seul caneton de couleur noire au milieu de ses congénères, il le ramène à la maison. Un œuf plus tard, le canard s'avèrera être une cane. Seule, elle s'ennuie, alors d'autres palmipèdes viennent la rejoindre et une arche de Noé, modèle réduit voit le jour... le « mal » est fait.

Vétérinaire tout terrain

École prépa effectuée à Reims, études supérieures à Liège en Belgique pour décrocher le diplôme européen de vétérinaire, Henri part sur les routes de l'Hexagone au gré des remplacements. La Normandie, le Béarn au sud de Pau où il fait ses classes, sans oublier au passage d'aller taquiner le saumon dans le gave de Pau. En osmose avec la nature, Henri est comme un poisson dans l'eau à la campagne. Une ruralité qu'il aime pour sa rudesse, ses saisons et sa population. L'an passé, il officiait à Brunehamel, puis en septembre dernier, l'opportunité se présente à lui pour intégrer le groupe de praticiens de la clinique vétérinaire d'Auvillers-les-Forges. « Je voulais revenir en Thiérache ardennaise, un territoire dénigré par beaucoup, surtout par ceux qui ne connaissent pas les lieux, mais où l'environnement

est magnifique, les gens simples et chaleureux. Et puis, dans la clinique, il y a une super ambiance, je connais tout le monde. C'est ma seconde famille, j'ai usé mes baskets depuis tout gamin dans les couloirs puisque que ma mère occupe un poste de secrétaire médicale ». Mais que l'on ne se trompe pas, sa place, il l'a gagnée au mérite et sans passe droit !

Son domaine de prédilection : les bovins, le terrain, sillonner les fermes, enfiler ses bottes et partir sur un vêlage difficile ou une césarienne à effectuer. « J'adore la proximité avec les éleveurs, nos discussions, la complicité qui peut s'installer, la relation de confiance, l'entraide au jour le jour et le suivi des actes pratiqués. C'est du gagnant – gagnant, car sans éleveurs pas de vétos ! ».

Avec deux jours de garde par semaine, Henri comme ses collègues, ne chôme pas, surtout entre octobre et avril, pics de naissance obligent ! Appels d'urgence, vaccinations, opérations, échographies, stérilisations, chevaux, moutons, animaux domestiques, suivis de reproduction, conseils sanitaires... le panel d'interventions est large.

Dynamique, passionné, investi dans son travail, doué d'une grande écoute envers autrui, Henri cumule les qualités pour faire son trou dans la profession. Plus terre à terre, il envisage son métier comme un sacerdoce : « vous savez quand une personne âgée, n'ayant comme seule compagnie que son petit chien, fond en larmes parce que vous avez sauvé son animal préféré, vous vous dites que vous faites un chouette boulot ! ».

Rat des champs et rat des villes

Mais le constat est sans appel, la « rurale » comme il est communément de la nommer, (soins vétérinaires en zone rurale) est en perte de vitesse, seuls 25% des étudiants de la promo d'Henri ont choisi d'officier loin des villes, le reste se répartissant entre contrôles sanitaires dans les ports ou aéroports, les laboratoires, le domaine agroalimentaire ou les cabinets citadins. « Et encore, certains ayant opté pour faire leur carrière en zone rurale, abandonne au bout de 5 ans pour rejoindre les villes où les conditions de travail sont plus souples et les salaires plus attrayants », nous précise Henri. En couple avec une jeune « collègue » originaire du Sud-ouest, qui voue une véritable admiration aux NAC (Nouveaux animaux de compagnie), Henri a enfin posé ses valises à Rumigny, où moutons et poulailler viennent tout naturellement de trouver leur place. Comme quoi, un chien ne fait pas des chats !



La clinique d'Auvillers-les-Forges compte 7 vétérinaires.

Calendrier Manifestations culturelles et sportives 2017 d'AT

10 Juin au COSEC à Liart à 11h : Rendu des journées Benoît JACQUES.

Festival des Petits Signes Musicaux :

- **17 Juin à 10h30 :** concert de musique baroque à Beaulieu avec Enguerrand Cuisset, Sébastien Cochard et la chorale l'Air de rien ;
- **17 Juin à 20h30 :** concert de jazz à la Neuville aux Joutes avec Ferdinand Jazz Band ;
- **20 Juin à 20h :** concert de musiques traditionnelles d'Irlande et d'ailleurs à Rouvroy sur Audry avec The Woodies ;
- **23 Juin à 20h :** concert de rock-électro-reggae à Fligny avec System'B ;
- **24 Juin à 19h :** concert de musique américaine et irlandaise à Signy-le-Petit avec Up Yonder ;
- **25 Juin à 16h :** balades musicales à Le Fréty avec guitare, saxophone, percussions, etc.
- **25 Juin à 19h :** concert de musique celtique à Le Fréty avec Passe Goulette.

Juillet et Août (jours à définir) à la Bibliothèque à Regniowez :
La Malle aux histoires à 14h, les BBlecteurs à 10h30 et 11h15.

14 Juillet à 22h30 : cinéma en plein air «Médecin de campagne» à Vaux-Villaine.

18 Août à 22h : cinéma en plein air «La Vache» à Hannappes.

28 Août à 22h : cinéma en plein air «Belle et Sébastien, l'aventure continue» à Maubert-Fontaine.

30 Septembre à 17h : théâtre «Goûter Gourmand» à l'Echelle.

Du 1er au 31 Octobre : Anniversaire, 10 ans de la Médiathèque intercommunale à Signy-le-Petit.

28 Octobre : Boxe - Championnat féminin à Mon Idée.

18 Novembre à 14h30 : Ateliers «Cuisines du monde» à Maubert-Fontaine.

09 Décembre à 20h30 : théâtre avec l'humoriste Romain Henry à Maubert-Fontaine.

17 Décembre à 16h : concert de gospel à Etalle.

Certaines adaptations (dates, lieux) pourront intervenir. Vous recevrez plus de précisions par le biais de flyers, emailing, presse ou en vous rendant sur notre site internet et page facebook. N'hésitez également à contacter nos services.

FAITES VOTRE PUB ! Du côté des artisans de notre territoire...

La Communauté de communes Ardennes Thiérache a décidé de créer sa propre régie publicitaire et a mis à disposition, dans ce magazine, des encarts publicitaires. Vous êtes artisan ou commerçant sur notre territoire et vous voulez diffuser votre publicité dans les 5 100 exemplaires distribués. Vous trouverez ci-dessous les modalités ainsi que les tarifs.

AUVILLERS-LES-FORGES
Taxi BOURGEOIS Richard
Tous Transports Assis Médicaux et Privés
06 88 09 33 14
Véhicule équipé pour le transport des personnes à mobilité Réduite
24h/24h et 7j/7j

L'entreprise / La société :

Nom :

Adresse :

Tél. : Mail : @

souhaite insérer un encart publicitaire dans le prochain magazine de la Comcom.

Carte de visite : 200.00 € H.T.

1/8 page A4 : 350.00 € H.T.

1/4 page A4 : 550.00 € H.T.

L'entreprise / la société se chargera de produire le modèle d'encart publicitaire et de le transmettre à la Communauté de communes par mail à : communication@ardennesthierache.fr

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de : Trésor Public régie publicitaire.

Pour de plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le 03 24 26 13 31.